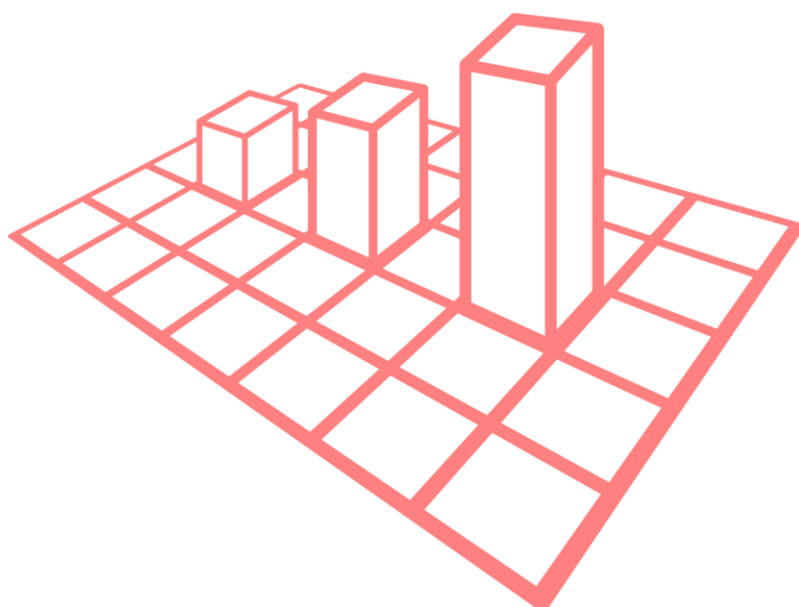


ÉTUDE STATISTIQUE

Analyse 2015 de la typologie des jeunes reçus
dans les Foyers de Jeunes Travailleurs de

L'Eure



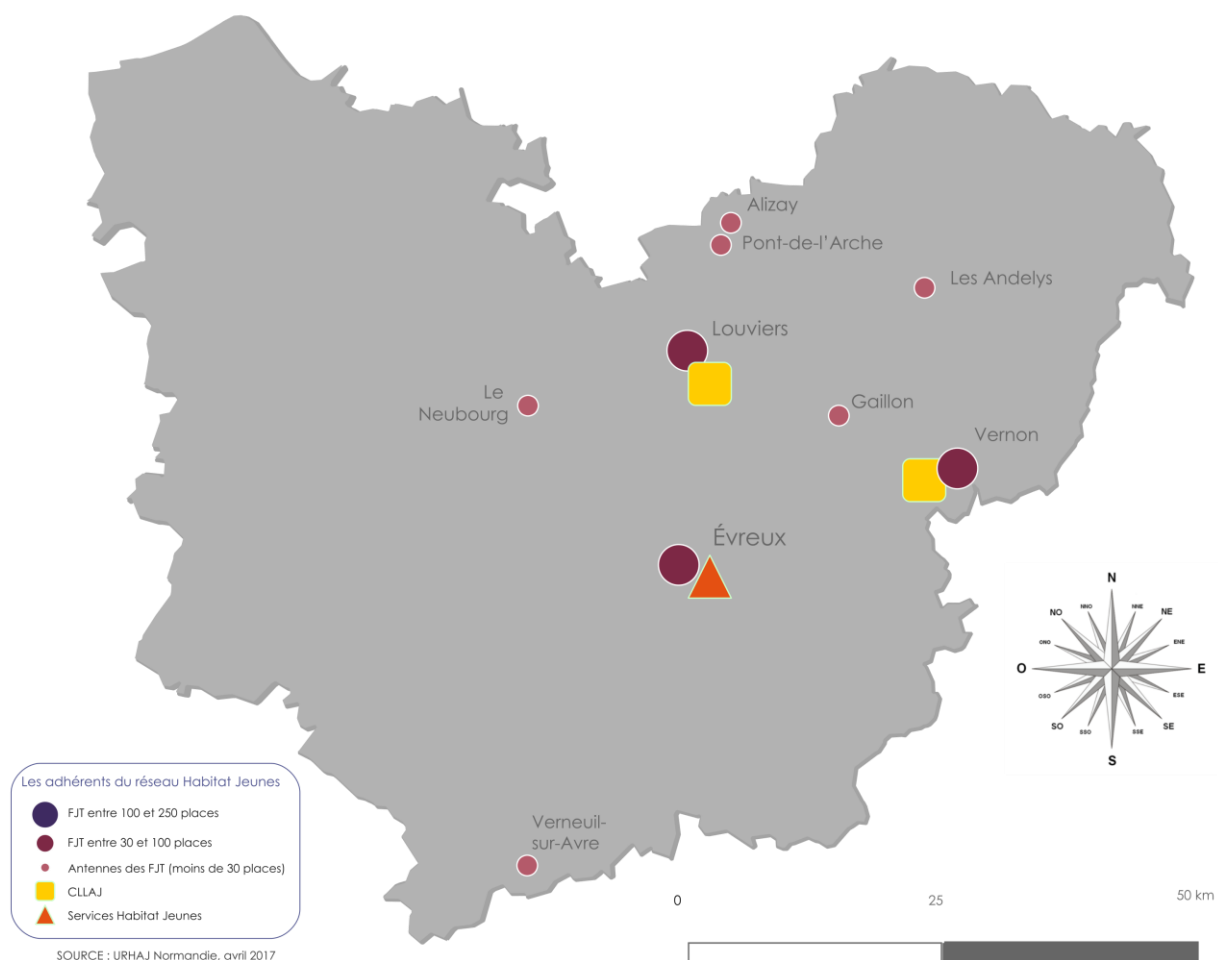
Habitat Jeunes



Introduction – Données démographiques générales et carte du réseau Habitat Jeunes

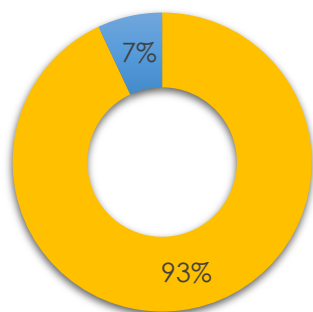
- Population totale du département de l'Eure (estimation au 1^{er} janvier 2015 – Chiffres Insee) : **599 518 habitants**
 - Évolution entre 2008 et 2013 : **+ 0.68% par an** (la plus forte de Normandie).
- **Part des jeunes** de 14 à 29 ans dans la population totale en 2013 : **16,4 %** (baisse de 3,9 % entre 2008 et 2013).
 - La moyenne régionale est de 17.5% (en baisse de 4.1% depuis 2008).
- **L'Eure** a l'**indice de jeunesse** le plus élevé de Normandie en 2013 (1,15).

Rappel : L'indice de jeunesse permet de mesurer le vieillissement de la population. C'est le rapport entre les moins de 20 ans et les plus de 60 ans. Supérieur à 1, il marque la prédominance des personnes de moins de 20 ans sur celles des 60 ans et plus. Plus l'indice est élevé et plus la population est jeune, plus il est faible et plus est âgée.



Introduction – Données générales

- **644 jeunes** ont été accueillis dans les résidences FJT de l'Eure en 2015.
- Les jeunes reçus dans les résidences FJT restent en moyenne légèrement plus de **dix mois** dans la structure.



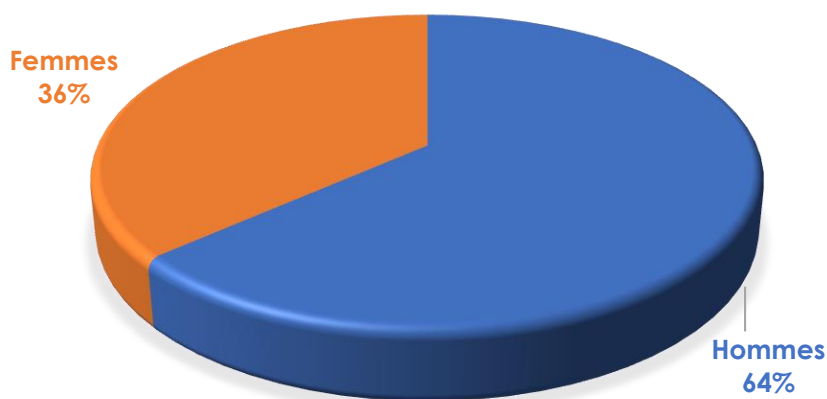
- Nombre de logements collectifs FJT
- Nombre de logements diffus FJT

La quasi-totalité des logements jeunes est concentrée dans les résidences principales des FJT.

- Le **taux d'occupation** moyen des résidences FJT de l'Eure s'élève à plus de **85 %** en 2015.
- Le réseau Habitat Jeunes propose plus de **427 lits et 334 logements** pour les moins de 30 ans dans les résidences FJT de l'Eure.

1. POPULATION

1.1. Population ayant séjourné dans les résidences FJT de l'Eure au cours d'une année

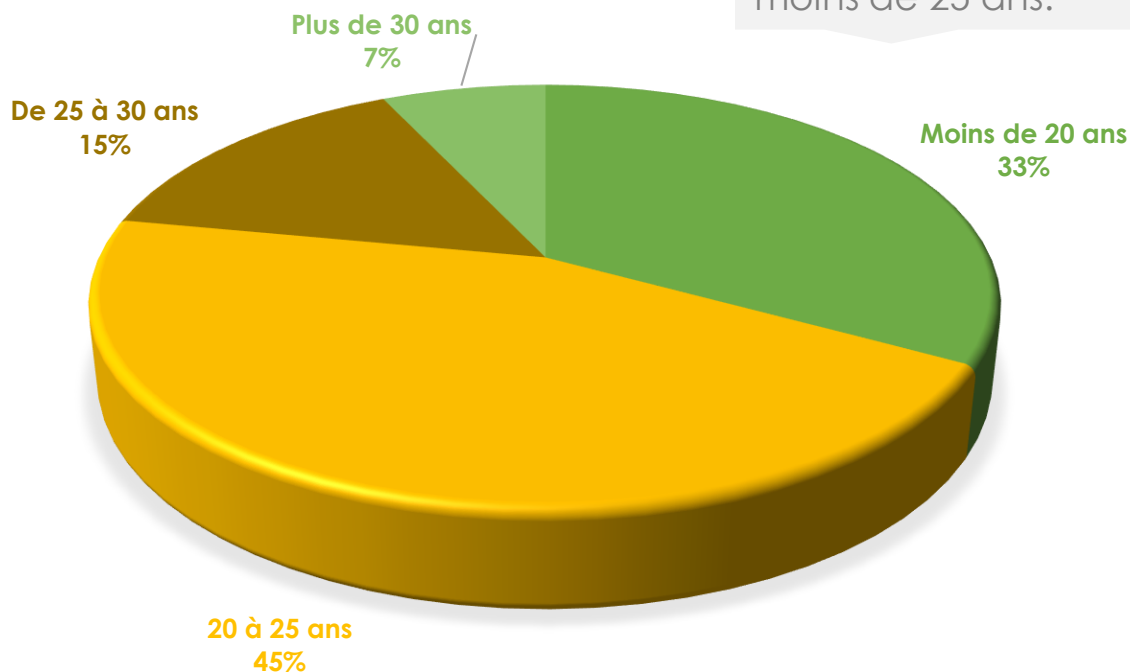


Plus d'un tiers des jeunes reçus sont des femmes dans les résidences FJT de l'Eure.

2. CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION

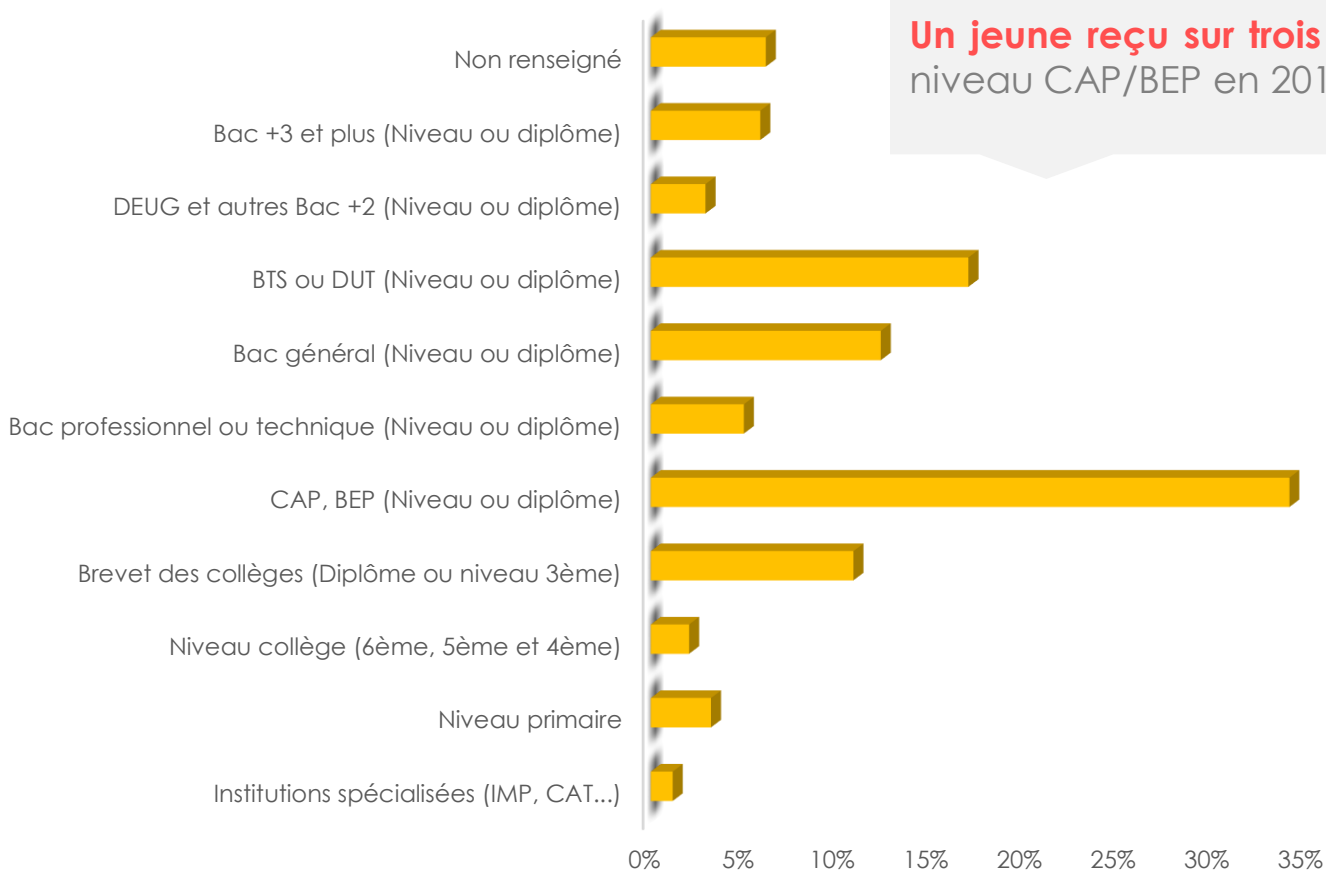
2.1. L'âge des jeunes reçus

4 jeunes reçus sur 5 ont moins de 25 ans.



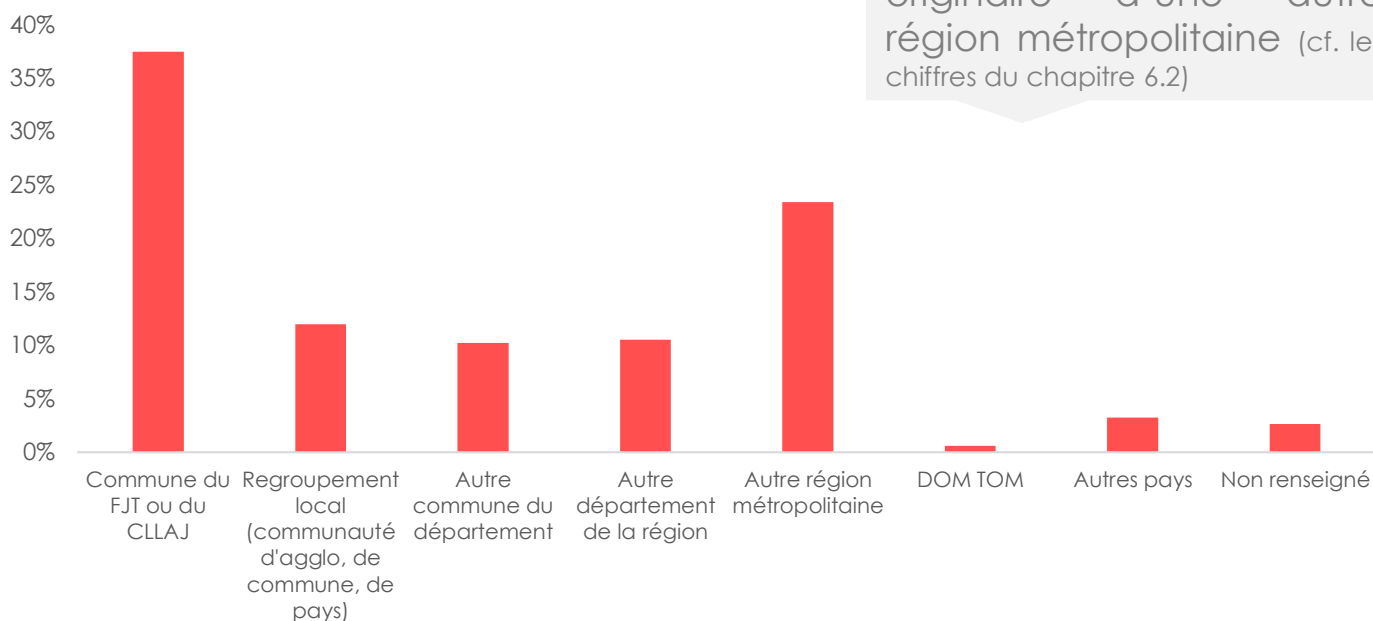
2.2. Le niveau scolaire des jeunes reçus

Un jeune reçu sur trois a le niveau CAP/BEP en 2015.



3. SITUATIONS ANTÉRIEURES DES RÉSIDENTS

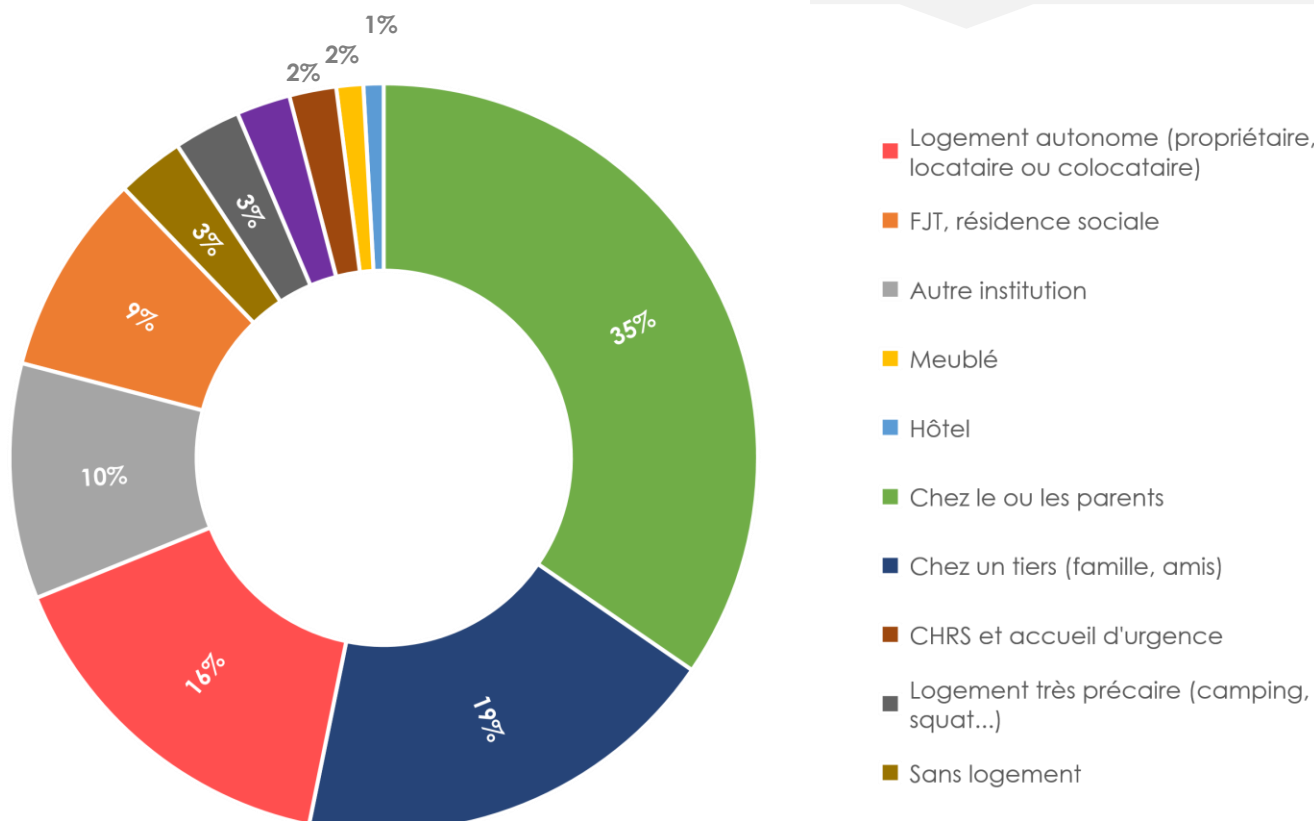
3.1. Origine résidentielle



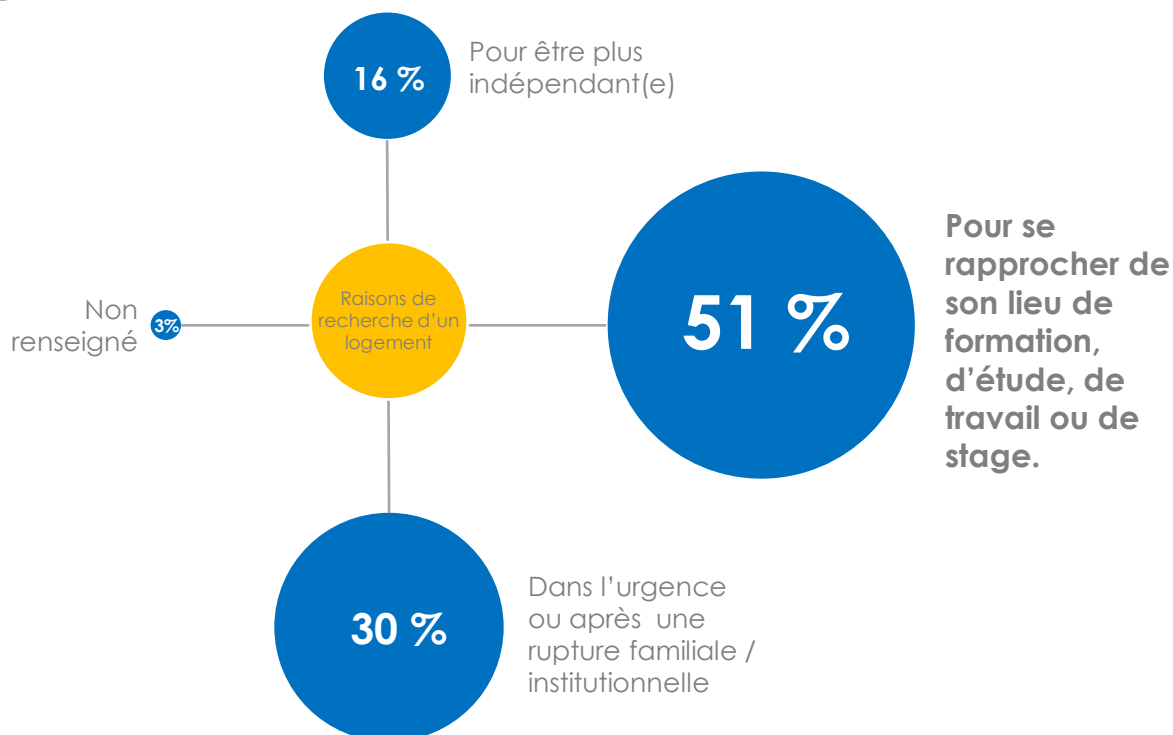
1 jeunes reçus sur 4 est originaire d'une autre région métropolitaine (cf. les chiffres du chapitre 6.2)

3.2. Dernier logement utilisé avant l'entrée

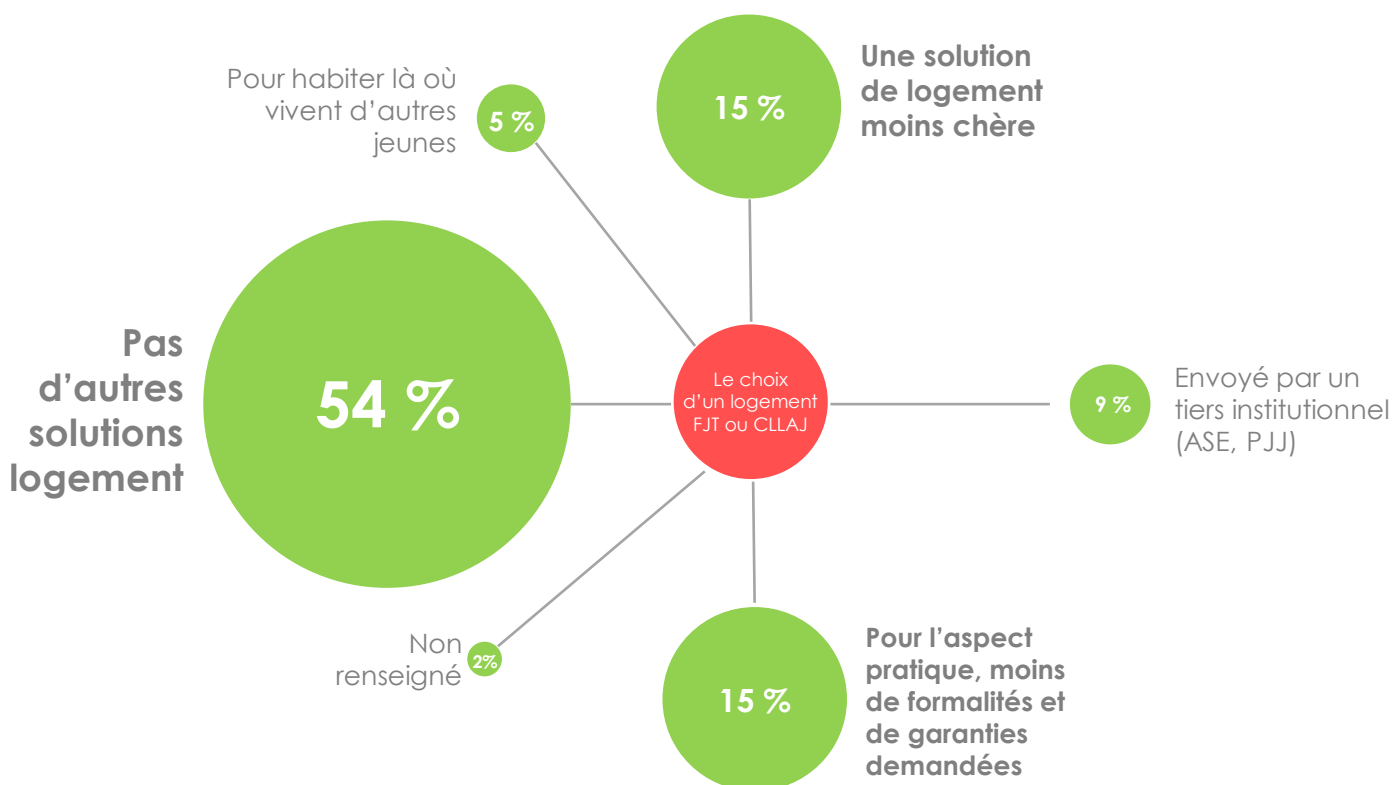
La moitié des jeunes reçus était hébergée au sein du domicile familial avant l'entrée au FJT.



3.3. Raisons de recherche d'un logement

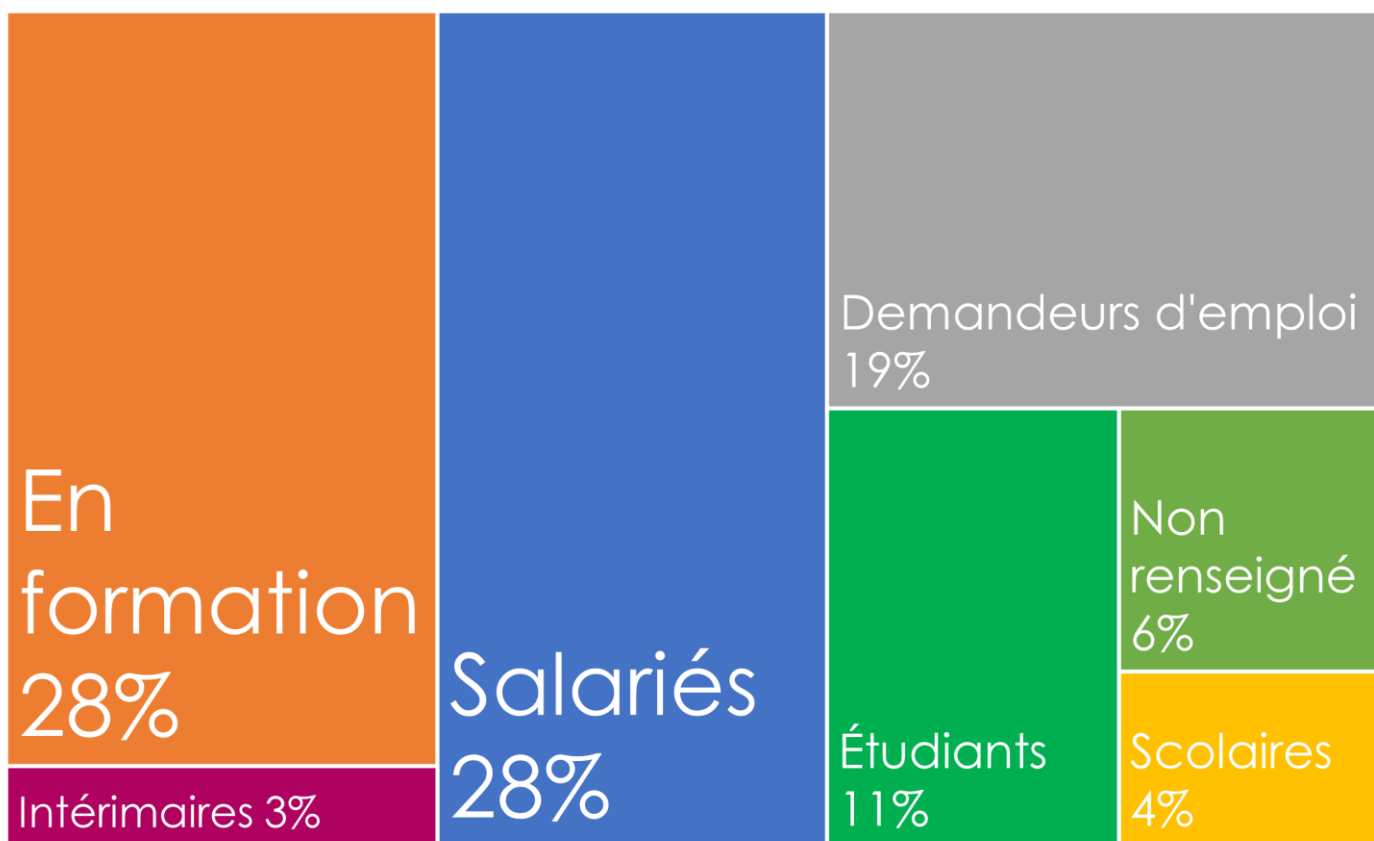


3.4. Raisons de choix d'un logement FJT ou CLLAJ



4. ACTIVITÉS

4.1. Statuts socioprofessionnels



Plus d'un jeune reçu sur quatre dans les résidences FJT de l'Eure en 2015 est stagiaire de la formation professionnelle ou apprentis.

Légende

Salariés : Contrat classique de durée indéterminée à temps plein et CIE / Contrat classique de durée indéterminée à temps partiel / Contrat classique de durée déterminée à temps plein et CIE / Contrat classique de durée déterminée à temps partiel / Contrats aidés (CI-RMA, CAE, CDP...).

En formation : Stagiaire de la formation professionnelle non rémunéré / Stagiaire de la formation professionnelle rémunéré + **Apprentis** : Contrat d'apprenti niveau IV et plus (Niveaux Bac et +) / Contrat d'apprenti niveau V (Niveaux CAP, BEP, BEPC).

Étudiants : étudiants de l'enseignement général et technique

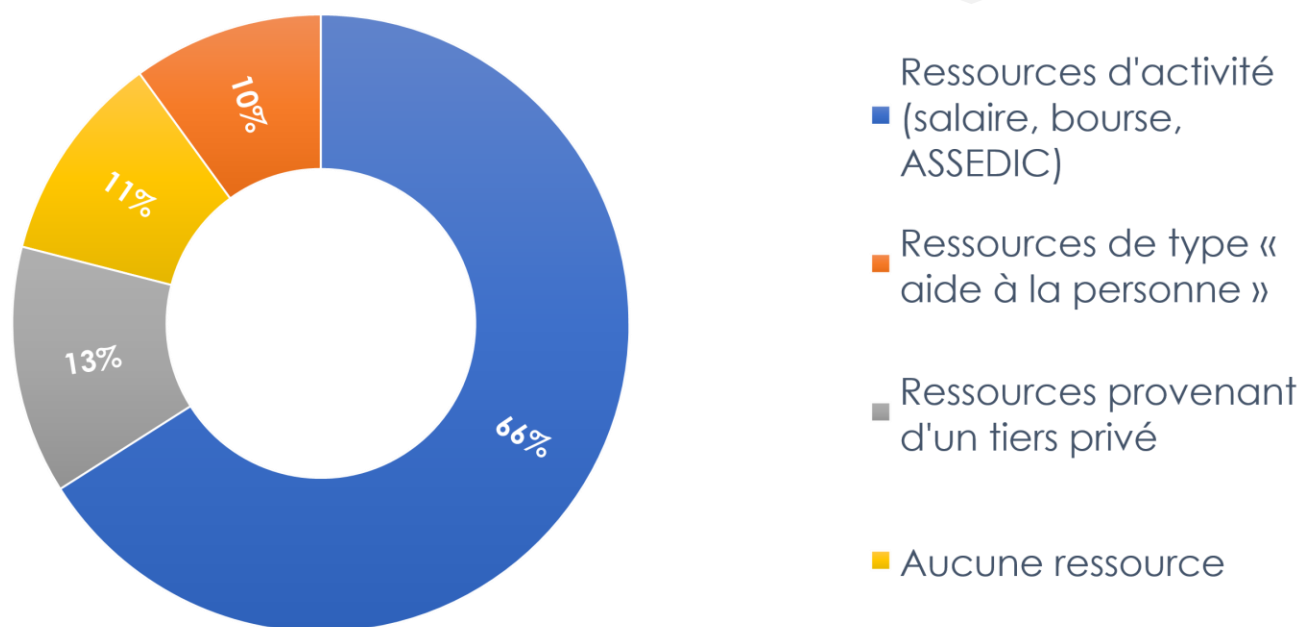
Scolaires : scolaires de l'enseignement général et technique

Demandeurs d'emploi : demandeurs d'emploi de catégorie 2, rémunéré ou non.

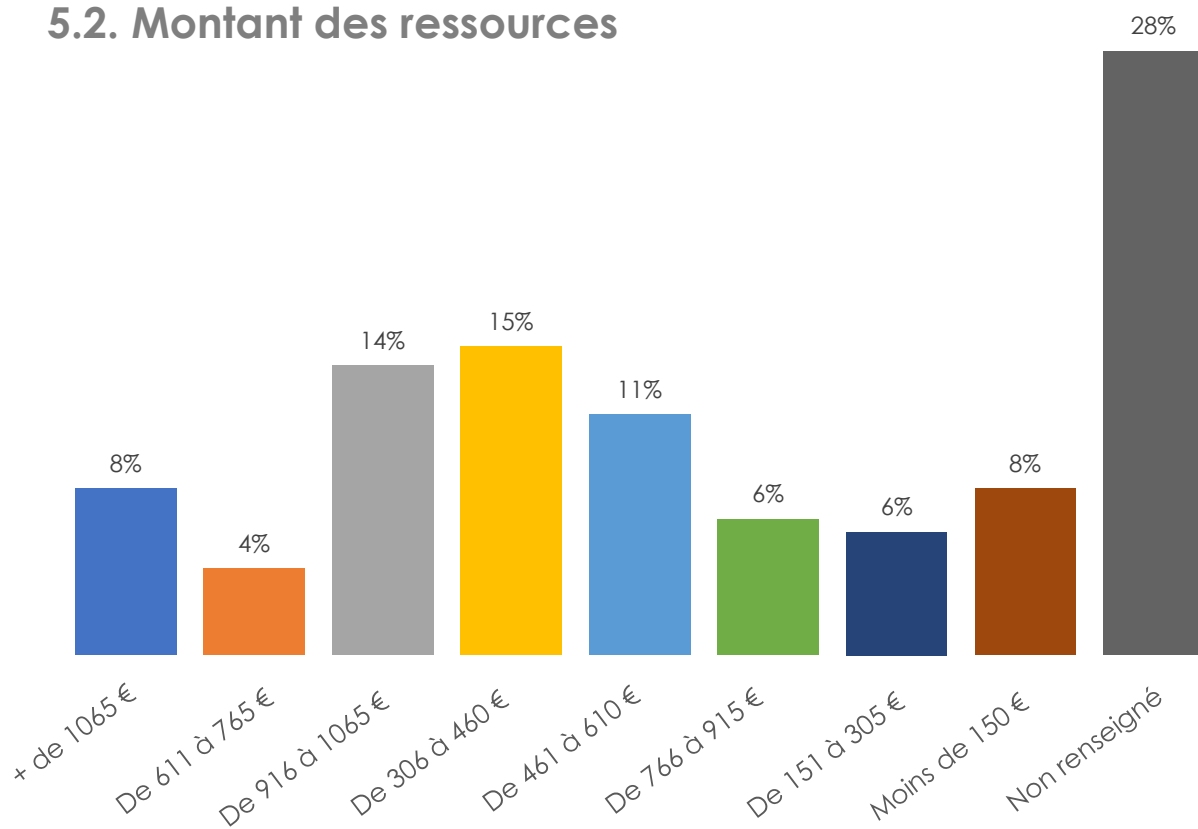
5. RESSOURCES

5.1. Nature des ressources

La majorité des jeunes reçus dans les FJT tirent leurs ressources de leurs activités.

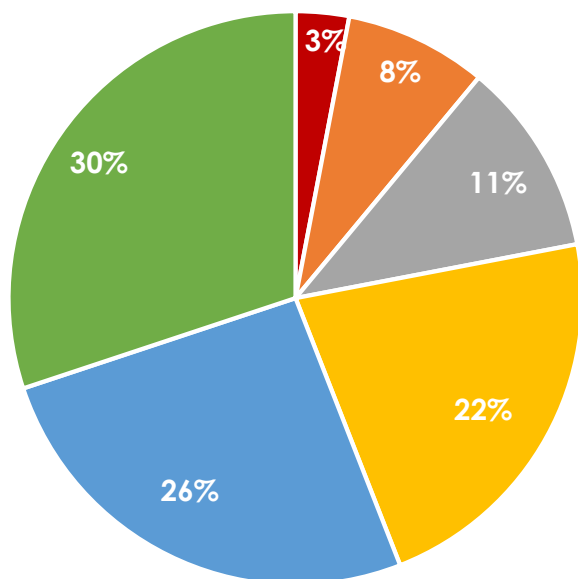


5.2. Montant des ressources



6. FIN DU SÉJOUR

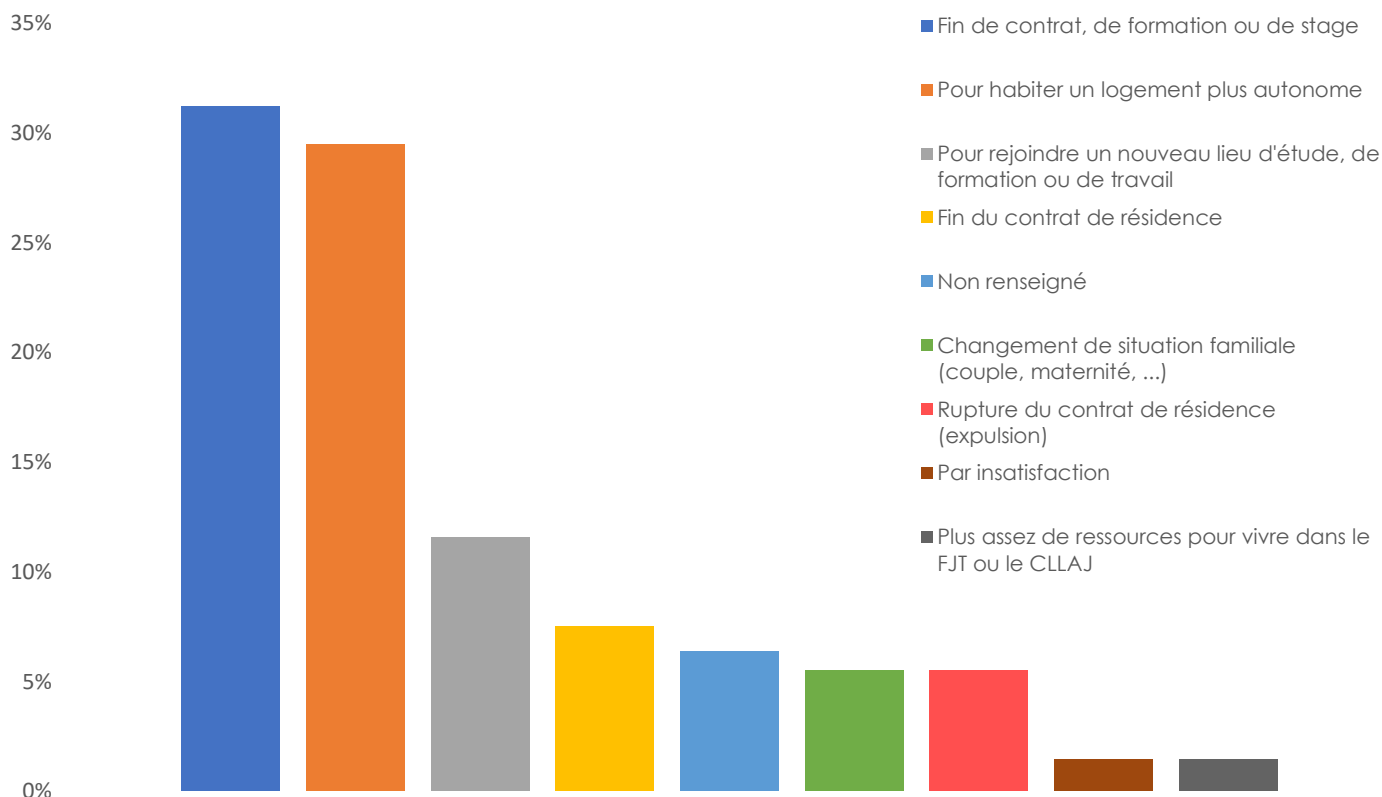
6.1. Durée du séjour



Plus de la moitié des jeunes reçus réside au minimum 6 mois dans les résidences du FJT.

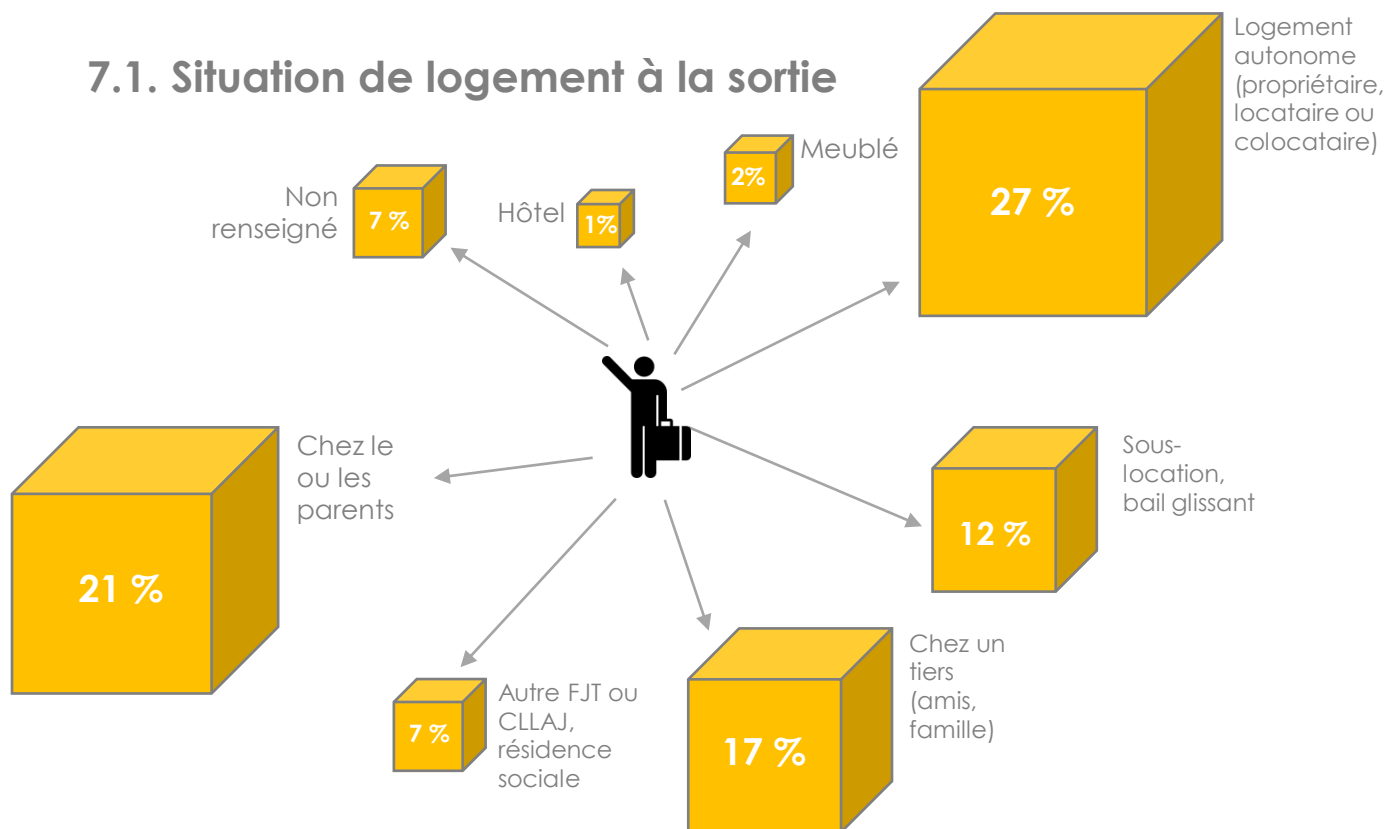
- Moins d'une semaine
- Entre une semaine et moins d'un mois
- Entre un mois et moins de trois mois
- Entre trois mois et moins de six mois
- Entre six mois et moins de un an
- Un an et plus de un an

6.2. Raisons du départ du logement FJT ou CLLAJ



7. SITUATION À LA SORTIE

7.1. Situation de logement à la sortie



6.2. Lieu de destination à la sortie

